

# Le budget 2023 à Québec n'est qu'un «dîner de cons», lance Villeneuve

ÉMILIE PELLETIER

Le Soleil

**Le vote sur le budget 2023 de la Ville de Québec aura des airs d'un «dîner de cons», selon le chef de l'opposition officielle, Claude Villeneuve. Il soupçonne l'administration Marchand d'avoir scindé les documents à adopter pour s'assurer d'obtenir la majorité des voix.**

«Je ne sais pas si je me trouve devant un cas affligeant d'amateurisme ou un cas particulièrement poussé de machiavélisme? C'est peut-être un peu des deux», fustige le chef de Québec d'abord, devant les médias, mardi.

Les jours avancent et les heures s'écoulent avant que les élus du conseil municipal de Québec ne votent sur le budget 2023 présenté la semaine dernière par l'équipe du maire Bruno Marchand.

Or, à une journée de la fin de l'analyse détaillée des documents en comité plénier, le chef de l'opposition officielle affirme redouter que les dés ne soient pipés.

## **Trois votes, pas deux**

Dans ce qu'il qualifie d'un «précédent inédit», l'administration Marchand a pris la décision de scinder en deux le Programme décennal d'immobilisations 2023-2032 (PDI). D'une part, les élus pourront voter sur les dépenses générales prévues pour les dix prochaines années. De l'autre, ils seront appelés à se prononcer «à la pièce» sur les sommes à être investies pour le tramway et le Réseau de transport de la Capitale (RTC).

Cela se confirme dans le fait que les documents ont été imprimés en deux cahiers séparés, brandit M. Villeneuve. Cette approche permettra ainsi aux élus opposés au projet de tramway d'appuyer tout de même le PDI, contrairement aux années passées. De quoi assurer du même coup à l'équipe du maire, minoritaire, la majorité dont elle a besoin.

«Je ne pense pas que ce soit illégal. Je me questionne néanmoins sur son honnêteté», déplore Claude Villeneuve.

### **Tramway au «ballottage»**

S'il songeait à ce que son équipe vote contre le document, le chef de l'opposition officielle se retrouve maintenant à perdre son rapport de force, le maire n'ayant plus besoin de son appui pour faire adopter le budget.

Son impression est qu'il est convié à «un dîner de cons». «Ça me laisse un petit goût amer. Tout est canné d'avance depuis le début», lance-t-il.

Parlant d'une «approche brutale», il regrette n'avoir «jamais» été consulté sur cette démarche.

«Ce qui me trouble le plus, c'est que Capitaine tramway met le tramway au ballottage» pour faire passer son budget, illustre M. Villeneuve. «Je suis ébranlé par cette approche-là».

Comme d'ordinaire, un autre vote est par ailleurs prévu pour le budget de fonctionnement de la Ville de Québec.

Mardi, le chef Villeneuve demeurait dans l'impossibilité de trancher sur son appui ou son opposition aux différents volets du budget Marchand.

### **Une «demande» répondue, réplique Marchand**

De son côté, l'équipe du maire Bruno Marchand se défend en insistant que cette façon de faire «répond à une demande».

L'an dernier, lors du vote sur le budget, l'ancien parti Québec 21 aurait exprimé une volonté de voter distinctement sur le plan d'investissements global, puis sur les sommes réservées au transport en commun, selon l'attaché de presse Thomas Gaudreault.

Mardi, le chef de cette formation, renommée Équipe Priorité Québec, indiquait au *Soleil* n'avoir «pas statué» sur son accord au sujet de cette façon de faire.

«Notre administration a fait le choix, par transparence, de les présenter séparés dès le départ. Nous souhaitons offrir aux oppositions des choix plus éclairés et des façons plus optimales pour eux de voter selon leurs convictions», précise l'équipe du maire.

Son cabinet se surprend au passage que ce constat survienne aussi tard de la part du chef de l'opposition officielle.

«Les documents sont séparés de la sorte depuis le dépôt initial du budget et pourtant, aucune objection importante de la part de l'opposition n'a été formulée», ajoute M. Gaudreault, assurant que «notre équipe a travaillé de concert avec les élus de façon individuelle», sauf Québec d'abord, qui a refusé.

Les élus peuvent toujours demander un vote séparé, même lors de la séance d'adoption, termine l'attaché de presse, mais «au final, qu'il soit séparé en deux ou en trois, le budget d'une ville doit être adopté».